

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ Formation, éducation, apprentissages

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 25/06/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Patrick Motillon, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019
SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Formation, éducation, apprentissages* et les fiches d'évaluation des formations qui les composent.

- Licence Sciences de l'éducation
- Master Sciences de l'éducation

PRÉSENTATION

L'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis relève de l'Académie de Créteil et est membre de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Paris Lumière, qui comprend également l'Université Paris Nanterre qui, elle, fait partie de l'Académie de Versailles.

Le champ *Formation, éducation, apprentissages* identique dans les deux universités de la ComUE Paris Lumière, regroupe trois formations relevant de la même unité de formation et de recherche (UFR) Sciences de l'éducation, psychanalyse et français/langue étrangère (SEPF): la licence *Sciences de l'éducation*, le master *Sciences de l'éducation* et un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation Second degré-MEEF 2nd degré* (constitué de huit parcours) affilié à l'École supérieure de professorat et d'éducation (ESPE) de l'Académie de Créteil, non évalué ici.

Au sein de la même ComUE, l'Université Paris Nanterre propose également dans un champ de même nom, outre un master *Français langue étrangère*, une licence et un master *Sciences de l'éducation*, en concertation avec l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis.

AVIS GLOBAL

Le positionnement de la discipline Sciences de l'éducation, dans une acception large qui porte sur les champs de l'Education formelle (scolaire, institutionnelle) et informelle (associations, secteur social) et qui s'ouvre aux questions contemporaines d'accompagnement, de soin, d'insertion, en partenariat avec les unités mixtes de recherche (UMR) de langues pour les aspects culturels et communicationnels, est un atout de ce champ. En lien avec les laboratoires de recherche d'appui (le Centre interdisciplinaire de recherche Culture, éducation, formation, travail - Circeft, EA 4384, Paris 8 Vincennes - Saint-Denis et Paris Est - Créteil Val de Marne), et, le Centre de recherche interuniversitaire Expérience ressources culturelles éducation (Experice, EA 3971); mais aussi par des liens étroits noués avec le tissu socio-associatif local, la dimension professionnalisante de cette offre de formation est nette (que ce soit vers la recherche ou vers l'opérationnalisation de terrain directe).

Le champ offre un parcours complet de formation et relève d'une utilité publique propre à assurer une promotion sociale aux jeunes du territoire, à les insérer dans le tissu local (associations, accompagnement des publics vulnérables, travail social, éducation, culture).

Le fort taux de pression en entrée pour chaque licence *Sciences de l'éducation* de la ComUE et les parcours originaux des masters *Sciences de l'éducation* de chacune des deux universités permettent la coexistence des formations, d'autant plus si la coordination déjà initiée entre elles est efficace.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Ce champ a pour finalité le développement des acteurs institutionnels et associatifs locaux par une offre pédagogique adaptée (validation des acquis de l'expérience-VAE, horaires de cours adaptés, tutorat, formation à distance, plateformes numériques pour compléter le suivi présentiel...) qui privilégie l'approche Formation tout au long de la vie.

L'offre est peu concurrentielle (voir plus-haut) dans la ComUE et tient compte d'un contexte régional avec les universités Paris Descartes, Paris-Est Créteil Val de Marne et Paris 13 comme seuls autres établissements à proposer la même formation en licence. L'attractivité est forte en licence (capacité d'accueil insuffisante) comme en master. Les liens avec l'ESPE de Créteil, dont l'université est partenaire, pour des formations non proposées par l'université (*MEEF Premier degré- MEEF 1^{er} degré*, *MEEF Pratique et ingénierie de la formation*) sont matérialisés par des unités d'enseignement de licence appelées Champs de pratiques portant sur école et enseignements et par les deux parcours *Dynamiques éducatives des sujets et des institutions* (DESI) et *Formation de formateurs et d'encadrants* (FFE) du master.

Au niveau international, un accord existe pour la licence avec la Fondation Oswaldo Cruz au Brésil et un programme *European action scheme for the mobility of university students* (Erasmus) est en place, dont on ne sait si ces relations débouchent sur des mobilités étudiantes ou enseignantes pour le master, avec à l'appui quelques indicateurs.

La licence est complète sur trois ans avec une spécialisation progressive autour de majeures disciplinaires et mineures par champs de pratiques (Enseignement et Educatif / social). Elle prépare à la professionnalisation directe par des stages et projets tutorés dès la deuxième année de licence (L2), mais aussi à la poursuite d'études. Le master du champ, constitué de trois parcours, dont deux plus spécifiquement destinés à accueillir les diplômés de licence, - *DESI et FFE* -, et le troisième parcours *Éducation tout au long de la vie* (ETLV) plutôt dédié à des professionnels de terrain venant chercher une réflexivité professionnelle, ne présente pas de tronc commun suffisamment net. La poursuite d'études est également organisée vers les masters *MEEF* de l'ESPE. Les passerelles et équivalences avec les écoles de travail social, mais aussi des unités d'enseignement (UE) optionnelles dans d'autres départements (Sciences humaines, Langues) complètent cette cohérence. La poursuite en doctorat est soutenue par l'adossement fort à Circeft et Experice.

La pédagogie témoigne d'un lien à l'environnement socio-économique et à la sociographie de la population étudiante. L'ancrage fort dans le tissu socio-associatif local permet d'offrir des terrains de stage, de recherche, et de projets collaboratifs. Une plateforme d'aide à la recherche de stages est proposée. Ces partenariats vont bien dans le sens de la professionnalisation. Si ces éléments se traduisent par une place importante accordée aux stages et aux projets tutorés dès la L2, le faible volume de stages en master interroge (20 heures en M1 et 150 heures en M2 en parcours *FFE*), de même que le peu d'éléments du dossier relatifs à la manière dont ces stages s'opérationnalisent, pour répondre effectivement à cette finalité affichée de professionnalisation.

Des dispositifs spécifiques d'aide à la réussite (maîtrise de la langue, tutorat, entretiens de suivi, dispositif *so-skilled* de valorisation de compétences transversales...) témoignent de la prise en compte de la population accueillie (milieux populaires, étudiants étrangers, repreneurs d'études, etc.). Cette prise en compte se traduit également par des adaptations des emplois du temps aux contraintes des étudiants salariés ou parents, et acte la volonté de l'université de participer au développement professionnel des acteurs de son territoire. Il conviendra cependant de mieux documenter cette sociographie (profils d'étudiants accueillis et suivi post-cursus) pour procéder à une amélioration continue de ce point. La place du numérique reste conventionnelle et les innovations pédagogiques difficilement appréciables.

Concernant la licence, un processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible, mais pas décrit, la validation des acquis professionnels (VAP) n'est pas mentionnée. Le master est présenté comme peu attractif pour des VAE mais davantage pour des VAP, notamment pour les actifs expérimentés. Quelques données chiffrées seraient intéressantes à cet égard.

Le pilotage des formations du champ fait l'objet de deux niveaux : institutionnel, avec le bureau de directeurs qui engage une politique de professionnalisation des diplômés et opérationnel, avec le conseil de perfectionnement impliquant entre autres étudiants et anciens étudiants, membres du monde socio-économique, enseignants du cursus et hors cursus... ce qui témoigne d'une propension à s'ouvrir aux regards extérieurs et réflexifs. Par ailleurs, l'université a mis en place un questionnaire général envoyé chaque fin d'année universitaire pour une évaluation des formations par les étudiants, insuffisants aux yeux de l'équipe et donc complété par des évaluations des enseignements internes à l'unité de formation et de recherche (UFR).

En licence, l'équipe responsable et les modalités de pilotage collégiales sont bien décrites avec un tuilage progressif entre néo et anciens collègues, qui assure la continuité de la responsabilité pédagogique. En master, la structuration pédagogique du point de vue de la répartition des responsabilités et des modalités de travail de l'équipe est peu documentée. Le taux d'encadrement est à première vue satisfaisant. Or, les effectifs à distance, les stagiaires de la formation continue, les étudiants de master *MEEF 1^{er} degré* sont suivis par l'équipe de Sciences de l'éducation mais ne sont pas comptabilisés dans les effectifs officiels de licence et master. Cette charge d'encadrement supplémentaire importante est à créditer au cursus *Sciences de l'éducation* pour être prise en compte par les instances institutionnelles de pilotage.

Les modalités de contrôle des connaissances de la formation à distance sont peu explicitées et passent majoritairement par le dépôt de dossiers. Le suivi et l'édition de résultats ne sont pas indiqués concernant les étudiants à distance du fait qu'ils sont comptabilisés par l'Institut d'enseignement à distance (IED). En licence comme en master, la réussite est en augmentation mais le devenir des étudiants n'est pas documenté. On peut penser que la convergence de l'augmentation des réussites aux examens est attribuable aux modalités de suivi et aux vecteurs de réussite étudiante précédemment décrits.

En conclusion, ce champ de formation présente d'intéressantes cohérences (disciplinaires, locales, sociologiques, pédagogiques, partenariales) pour dynamiser le territoire d'appui et pour proposer une réponse à ses besoins et ses particularités, cette réponse devant faire l'objet d'un diagnostic et d'une production de résultats plus objectivés (en cours d'élaboration). L'ouverture à l'international et aux quatre branches *MEEF* devrait être un objet de réflexion, tout comme il convient de continuer à réfléchir à son positionnement dans la ComUE. Les principes et modalités pédagogiques prennent en compte les spécificités

sociales du territoire pour accompagner les parcours. L'offre est riche et bien pensée en lien avec les divers champs professionnels visés. Il conviendra cependant de mieux articuler les diverses formations du champ et celles qui sont connexes (*MEEF* par exemple) grâce à une plus grande lisibilité d'un tronc commun en master. Le numérique est présent de façon assez conventionnelle et pourrait faire l'objet de projets de développement favorisant des formes diverses d'innovation pédagogique. Grâce à une cohérence d'équipe et à des principes pédagogiques forts, le pilotage du champ répond aux enjeux locaux. Les dispositifs d'aide à la réussite semblent porter leurs fruits au vu de l'augmentation régulière du taux de lauréats. Cependant, ces réussites sont à documenter (profils, durées d'obtention, orientation et insertion, types de poursuites d'études) pour une analyse plus objective. Une analyse précise du suivi des étudiants permettrait de conclure objectivement à une atteinte des finalités des formations.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS



LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement : Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences de l'éducation* de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis est une formation généraliste en trois ans offrant différents débouchés à l'issue de la troisième année de licence (L3) et permettant une poursuite d'études en master. Elle relève de l'unité de formation et recherche (UFR) Sciences de l'éducation, psychanalyse et français/langue étrangère (SEPF). La licence, dont les trois années sont mises en place depuis 2015, est accessible en formation initiale et continue et est délivrée en présentiel, avec une L3 également proposée en formation à distance. Elle comprend un total de 1320 heures d'enseignement, hors stage et projet.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances et compétences fondamentales dans les domaines de l'Éducation et de la formation qui sont attendues à l'issue de la formation sont exposées avec précision et visent principalement les champs de *l'Éducation, de la Formation, du Travail social et du Soins*. Les contenus de la formation sont cohérents par rapport à ses finalités. On apprécie la prise en compte de la pluridisciplinarité propre aux Sciences de l'éducation, la présence d'enseignements transversaux, l'attention portée aux enjeux de l'éducation et de la formation à l'époque contemporaine et les enseignements sur les méthodes de recherche dans les disciplines contributives facilitant une poursuite d'étude en master. Certains contenus abordés sont plus spécifiques (par exemple, formation linguistique et culturelle des migrants), cohérents avec les secteurs offrant des stages et des insertions aux étudiants (milieu associatif, dispositifs d'aide aux publics fragiles, etc. correspondant aux modules Champs de pratiques en lien avec le Travail social et la Santé).

Les débouchés et poursuites d'études sont bien renseignés, mais pas confrontés à la réalité, faute de données chiffrées sur le devenir des étudiants. La licence est présentée comme une bonne préparation aux métiers de l'enseignement, nécessitant une poursuite d'études, particulièrement le professorat des écoles. Ainsi, des enseignements – assurés pour une partie d'entre eux par des formateurs de l'École supérieure de professorat et d'éducation (ESPE) – portent sur les différents champs disciplinaires de l'école primaire dès la première année de licence (L1). La licence est également regardée comme un plus de formation pour les étudiants se préparant à devenir enseignants dans le second degré ou conseiller principal d'éducation (CPE). Elle vise par ailleurs plus généralement les autres métiers du champ scolaire, du social, de la santé, dont certains permettent une entrée dans la vie professionnelle directement à l'issue de la licence.

Positionnement dans l'environnement

Au sein de la communauté d'universités et d'établissements (COMUE) Paris Lumière, la formation s'inscrit dans le champ *Formation, éducation, apprentissages*. Le dossier présente cependant la licence de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis dans un contexte académique régional avec les universités Paris Descartes, Paris-Est Créteil Val de Marne et Paris 13 comme seuls autres établissements à proposer la même formation. La forte demande pour les Sciences de l'éducation permet à ces formations de ne pas entrer en concurrence. Elle connaît une attractivité importante en L1 et en deuxième année de licence (L2), à laquelle elle ne peut cependant pas répondre faute de moyens humains et matériels (salles).

Elle bénéficie d'un partenariat avec le Département Communication français langue étrangère de la même UFR, avec une mutualisation de moyens d'enseignement sur les modules de méthodologie du travail universitaire. Des partenariats existent avec l'ESPE de Créteil et l'École de travail social Rabelais. Elle est adossée à deux unités de recherche : le Centre interdisciplinaire de recherche Culture, éducation, formation, travail, (Circeft, EA 4384), (Paris 8 Vincennes-Saint-Denis et Paris Est-Créteil Val de Marne), dont les membres sont pluridisciplinaires en sciences humaines ; le Centre de recherche interuniversitaire Expérience ressources culturelles éducation (Experice, EA 3971). Les deux laboratoires travaillent sur des thématiques de recherches bien spécifiques (éducation tout au long de la vie ; approches cliniques en éducation ; approches pluridisciplinaire des inégalités scolaires), alimentant ainsi la diversité des champs enseignés. La licence s'appuie sur des partenariats avec des institutions d'enseignement et de formation en lien avec ses finalités : avec l'ESPE pour faciliter le lien entre la licence et le master *MEEF Premier degré-MEEF 1^{er} degré* ainsi que le master *Pratiques et ingénierie de la formation-MEEF PIF* pour le parcours *Enseignement spécialisé* ; avec l'École de travail social Rabelais. Le tissu associatif local est représenté par des interventions de professionnels du secteur, les stages et événements professionnels. Au niveau international, outre le programme *European action scheme for the mobility of university students* (Erasmus), il existe un accord avec la Fondation Oswaldo Cruz au Brésil.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est clairement expliquée et témoigne de la volonté de s'adapter aux différents parcours étudiants. Seule la L3 est proposée en formation à distance, selon les 13 modules constitutifs de la L3 en présentiel, sur une plateforme d'apprentissage en ligne dédiée de l'Institut d'études à distance (IED). La structuration flexible offerte par l'équipe pédagogique est un atout majeur pour répondre au mieux à la diversité des profils étudiants, mais pour ne pas se perdre dans une disparité trop importante, la réflexion faite par l'équipe depuis l'ouverture de la licence en L1, quant au type de recrutement à favoriser à l'entrée de la L2 et de la L3, paraît essentielle.

La diversité des champs des *Sciences de l'éducation* est traduite de manière intéressante par l'existence chaque année d'une majeure (approche par champs disciplinaires), d'une mineure (approche par champs de pratique) et d'une unité d'enseignement (UE) transversale. Les enseignements sont généralistes au début avec une spécialisation progressive dans des champs de pratiques spécifiques pour colorer les cursus à partir de la L2 puis en L3, pour affermir ce choix avec différents éléments de préprofessionnalisation afférents Ecole et enseignements ou Education, action sociale et soin.

Les étudiants bénéficient de choix d'UE de certains autres départements (Sciences du langage, Histoire, Psychologie, Sociologie, Anthropologie) leur permettant de valider une mineure ; ces UE sont cohérentes avec les grandes disciplines mobilisées dans la licence et les laboratoires d'appui ; elles contribuent donc à renforcer l'épistémologie et les connaissances spécifiques à ces disciplines mais hors questions d'éducation ; de ce fait, cela facilite les passerelles avec ces autres départements.

La professionnalisation est présente grâce à l'importance accordée, d'une part, aux stages dès la L2 et pour lesquels les étudiants bénéficient d'un dispositif d'accompagnement individuel et collectif. D'autre part, des projets tutorés interviennent dès la L2, qui ont pour finalité d'aider les étudiants à identifier les poursuites d'études et les champs professionnels.

Le numérique est présent par l'accès à la certification informatique et internet (C2i), ainsi que par le fait que l'équipe pédagogique s'appuie sur la plateforme pédagogique de l'université pour une diversité de tâches pédagogiques. Le département participe aux dispositifs spécifiques d'aide à la réussite et de lutte contre l'échec organisés par l'université. En particulier, des modalités de remise à niveau en maîtrise du Français sont proposées, en lien avec une connaissance de plus en plus affinée de l'origine des étudiants. Un processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible, mais pas décrit, la validation des acquis professionnels (VAP) n'est pas mentionnée.

L'enseignement de langues vivantes, assurée par le Centre de langues (service commun de l'université), présente une offre riche mais une organisation difficile pour les étudiants.

Pilotage

L'équipe pédagogique est bien diversifiée et est constituée en 2017-2018 de 30 enseignants-chercheurs titulaires (22 maîtres de conférence-MCF et 8 professeurs- PR), trois attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), un professeur agrégé (PRAG), deux professeurs certifiés (PRCE), deux doctorants moniteurs-allocataires, 15 chargés de cours ainsi qu'un professeur invité. Les responsabilités pédagogiques sont décrites en détail et bien réparties pour chaque année au sein de l'équipe (y compris pour la formation à distance en L3). Leur positionnement interne au département et externe au sein de l'UFR est propice à assurer un pilotage représentatif et collégial, grâce aussi à des réunions nombreuses. Le tuilage, et donc la continuité pédagogique, entre anciens et nouveaux responsables fait l'objet d'un dispositif intéressant avec l'entrée progressive des néo-enseignants-chercheurs dans la responsabilité pédagogique avec une fonction de coordination de champ de pratiques préparatoire à des responsabilités plus importantes. Le conseil de perfectionnement est en place et se réunit annuellement. Les étudiants y sont sollicités (un représentant étudiant et un représentant ancien étudiant) notamment pour l'évaluation des enseignements. Elle émane d'une forme spécifique à cette formation, adoptée par l'UFR, et accordant un rôle important aux enseignants par le recueil des informations directement auprès de leurs étudiants. Cette configuration pour la rétroaction sur le cursus paraît intéressante dans une licence *Sciences de l'éducation*, où les questions d'évaluation font l'objet de contenus d'enseignements : c'est donc en quelque sorte une mise en pratique directe.

Pour la modalité L3 à distance, lors du dernier regroupement de l'année, l'analyse globale des questionnaires-types est commentée et nourrit la réflexion pédagogique.

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) suivent les cadrages de l'université et sont pensées pour servir les spécificités des enseignements et pour favoriser les compétences de l'écrit et de l'oral grâce à une diversité de modalités en contrôle continu et terminal. Les MCC de la formation à distance sont peu explicitées et passent majoritairement par le dépôt de dossiers. Les arguments invoqués quant à la diversité des MCC pour la formation en présence sont ainsi peu transposables à distance. Les modalités du suivi des compétences sont favorisées du fait de l'approche par champ, elles sont cependant peu explicitées.

Résultats constatés

Le suivi des effectifs d'étudiants est fait par type de public et fait apparaître le manque de prise en compte par l'UFR de la L3 à distance (196 étudiants comptabilisés à l'IED s'ajoutant au total de 354 étudiants pour les trois années en présentiel). On ignore si l'IED est chargé spécifiquement du suivi des étudiants à distance. Le système d'UE mineures s'appuyant sur des échanges d'étudiants entre départements augmente le nombre d'étudiants inscrits dans les UE de Sciences de l'éducation ; la situation inverse dans les autres départements n'est pas analysée.

L'autoévaluation de la formation en termes de suivi du devenir des diplômés renvoie aux données brutes fournies par l'université. Les informations détaillées sur le cursus font malheureusement défaut et ne permettent pas de porter un avis circonstancié.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La structure de l'offre de formation du point de vue de l'articulation de la diversité de disciplines.
- La préparation aux métiers de l'enseignement mais aussi au secteur Santé social.
- La répartition collégiale et variable des responsabilités.
- La diversité des publics accueillis et leur accompagnement.
- L'attention donnée aux retours des étudiants.

Principaux points faibles :

- Le manque d'analyse des données permettant le suivi du devenir des étudiants.
- L'écart entre les MCC en L3 entre la formation en présence et celle à distance.
- Le type de recrutement des étudiants encore flou entre les trois années de formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sciences de l'éducation* attire une diversité très importante de profils d'étudiants entrant à chaque niveau de la L1 à la L3, avec des ateliers ciblés d'aide à la réussite en fonction des besoins exprimés par les étudiants en risque de décrochage. Cet accueil est en lien avec deux mineures à destination des étudiants d'autres départements dont les flux devraient diminuer du fait de 60 places sollicitées par le rectorat en L1 pour favoriser l'accueil d'étudiants se destinant aux métiers d'enseignement.

La réflexion faite par l'équipe depuis l'ouverture de la licence en L1, quant au type de recrutement, est d'autant plus importante au regard des projets de partenariats avec les établissements de formation en travail social et l'idée de passerelles entre les formations aux diplômes d'État Educateur spécialisé, Educateur de jeunes enfants.

Le dossier d'autoévaluation indique des mutualisations et convergences de différentes UFR (Psychologie, Sciences de langage par exemple) : cette piste intéressante et la manière dont elle s'opérationnalise devrait être mieux mise en évidence dans ce dossier. Concernant les modalités de contrôle de connaissances, celles de la formation à distance devraient être repensées pour retrouver des arguments à la hauteur de ceux invoqués pour les modes d'évaluation en présence. Pour cette modalité, les effectifs devraient être pris en compte dans les résultats propres à l'UFR.

Il paraît enfin urgent de confirmer la mise en place du suivi du devenir des étudiants à partir des enquêtes réalisées au niveau de l'université.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement : Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences de l'éducation* de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis vise un double objectif de formation généraliste autour des savoirs théoriques et méthodologiques à propos d'Éducation et de formation et de formation spécifique vers plusieurs mondes professionnels dont celui de la recherche. Il s'organise en trois parcours : *Dynamiques éducatives des sujets et des institutions* (DESI) ; *Formation de formateurs et d'encadrants* (FFE) ; *Éducation tout au long de la vie* (ETLV). Les parcours *DESI* et *FFE* se déroulent en présentiel et sont mutualisés en première année de master (M1). Le parcours *ETLV* peut être suivi en présentiel ou à distance. Les formations présentielles sont localisées à l'université et portées par l'UFR Sciences de l'éducation, psychanalyse et français/langue étrangère (SEPF). Un séminaire en deuxième année de master (M2) est tenu à l'Institut régional du travail social (IRTS) Paris Ile-de-France.

ANALYSE

Finalité
<p>Les domaines de compétences visés communs aux trois parcours sont présentés en six points clairement énoncés. Certaines finalités spécifiques sont très clairement exposées, comme par exemple, le fait que le parcours <i>ETLV</i> s'adresse à des personnes déjà professionnalisées qui viennent chercher une réflexivité professionnelle ou qui souhaitent accéder à des responsabilités supérieures. La spécification de la finalité de chaque parcours (notamment <i>DESI</i> et <i>ETLV</i>) pourrait être plus nette au plan pédagogique (contenu de formation), ou au plan des débouchés professionnels. En effet, les emplois visés (usuels pour les formations de Sciences de l'éducation) sont énoncés d'une façon générique par domaines d'activité (Éducation, Formation, Travail social, Métiers du soin, Fonction publique, Organismes privés), et par type d'activité (expertise, encadrement, fonctions éducatives, socio-éducatives ou de médiation). Des exemples de débouchés plus concrets (en lien avec les fiches du répertoire national de certifications professionnelles -RNCP par exemple) seraient attendus, ainsi qu'un ciblage vers les différents parcours.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>D'autres masters de Sciences de l'éducation existent dans un environnement proche, sans que le dossier ne permette de les identifier précisément : on découvre cependant que le master <i>Sciences de l'éducation</i> de l'Université Paris 13 mutualise quelques enseignements avec le parcours <i>ETLV</i>. L'attractivité de la formation pour des étudiants étrangers est soulignée. Leur volume est jugé important mais non objectivé. La formation est également présentée comme attractive pour les étudiants en formation continue, provenant de toute l'Ile de France.</p>

Plus de détails seraient attendus sur ces caractéristiques, pour saisir la spécificité de la formation dans l'environnement universitaire proche.

Une articulation de la formation (parcours *DESI*) avec les masters *Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation* (MEEF) est réalisée de façon très intéressante pour le mémoire de recherche des futurs professeurs des écoles et conseillers principaux d'éducation. Un second partenariat est indiqué avec l'Institut de formation des cadres de santé (IFCS) de Ville-Evrard, aboutissant à la co-délivrance du diplôme de cadre de santé et de la première année de master (M1). D'autres projets semblent être en cours : avec l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et enseignements adaptés (INSHEA), à visée internationale, et à l'état embryonnaire ; et un partenariat EducEurope, peu développé dans le dossier d'autoévaluation. Il est ainsi difficile de mesurer la part prise par le master dans ces projets. Leurs orientations correspondent néanmoins avec les attendus de la discipline.

L'articulation avec la recherche est effective. Le master s'appuie sur deux laboratoires de Sciences de l'éducation : le Centre Interdisciplinaire de recherche Culture, éducation, formation, travail (Circeft) auquel sont adossés les parcours *DESI* et *FFE* ; le Centre de recherche interuniversitaire Expérience ressources culturelles éducation (Experice) de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis et l'Université Paris 13, auquel est adossé le parcours *ETLV*. Il semble que les liens entre la formation et les partenaires socio-économiques et culturels se réalisent essentiellement par l'intermédiaire de ces laboratoires, ce qui est à la fois normal et intéressant, mais qui pose question sur l'existence de projets qui seraient spécifiquement ou du moins prioritairement dédiés à la formation. La même remarque peut être faite sur les collaborations internationales. On aurait par exemple voulu savoir si ces relations débouchent sur des mobilités étudiantes ou enseignantes pour le master, avec à l'appui quelques indicateurs.

Organisation pédagogique

L'organisation du master apparaît clivée sur les deux laboratoires de rattachement. L'absence d'un tronc commun aux trois parcours en est un indicateur même si les parcours *DESI* et *FFE* sont mutualisés en M1. Ceci pourrait constituer un frein à la co-construction, par l'ensemble de l'équipe pédagogique, d'une formation visant des objectifs communs (annoncés dans les finalités de la formation). Ce point aurait mérité d'être exposé et/ou discuté.

Concernant les parcours *DESI* et *FFE*, la spécialisation progressive entre le M1 et le M2 est claire et pertinente. Au moment de la spécialisation, les volumes d'enseignement en présentiel diffèrent fortement : elles sont faibles pour le parcours *DESI* (dans le but de permettre aux étudiants de réaliser dans de bonnes conditions leur travail d'enquête de terrain et leur mémoire), et fortes pour le parcours *FFE* (dans le but de former des praticiens-chercheurs pour l'exercice professionnel). Toutefois, au niveau du M2, des séminaires de méthodologie sont organisés le samedi pour favoriser des collectifs larges et des cours sont proposés le soir pour permettre aux étudiants salariés d'être présents. Le dossier d'autoévaluation de la formation indique que « des enseignements à distance sont prévus pour améliorer le suivi des cours proposés », ce qui est une modalité intéressante au vu de la diversité des publics du master (salariés, parents, ...).

Pour le parcours *ETLV*, alors que le M1 est autonome (quoiqu'enrichi par des enseignements mutualisés avec le M1 *Sciences de l'éducation* de l'Université Paris 13), une spécialisation est réalisée en M2, en fonction de la finalité (recherche/professionnelle) du projet de l'étudiant. L'enseignement peut se dérouler en présentiel ou entièrement à distance (via les plateformes de l'Institut d'études à distance- IED). Les conséquences de cet aménagement des conditions de formation sont peu développées en termes de répartition et d'évolution des effectifs, de congruité des modalités de contrôle de connaissances et compétences entre les deux cohortes, ou encore d'organisation pédagogique. Il est précisé que « les résultats sont très satisfaisants, notamment avec les étudiants de l'IED » mais ces étudiants ne sont pas comptabilisés par l'UFR mais par l'IED et on n'a pas le détail des chiffres de réussite de cette population particulière.

Concernant l'ensemble de la formation, l'accès au M2 est conditionné par un dossier de candidature (examen des résultats et du projet). Cette pratique pose la question des étudiants provenant directement du M1, dont on se demande s'ils peuvent se voir refuser une inscription en M2. Une présentation des flux (en lien avec les taux de réussite au M1) permettrait de clarifier ce point.

L'accompagnement vers la professionnalisation est présenté comme un objectif important, opérationnalisé par la mise en œuvre de stages (150 heures pour le parcours *FFE*, stage présenté mais sans volume horaire pour le parcours *ETLV*, aucune information concernant un stage du parcours *DESI*). Une plateforme numérique de l'université accompagne la recherche de stages.

La question de l'aide à la réussite est peu développée. Le dossier d'autoévaluation indique la mise en place d'entretiens individuels systématiques de suivi du parcours des étudiants et de passerelles possibles entre

parcours en M2, piste intéressante de remédiation au fort taux de départs, échecs, redoublements, abandons, réorientations entre le M1 et le M2 (entre 47 et 54 % entre 2013 et 2017), puisque le taux de réussite au M2 est en progression (35.1% en 2014 et 47.4 % en 2017).

L'enseignement d'une langue étrangère est, de façon classique, réalisé en lien avec un centre de langues de l'établissement, sur des éléments constitutifs d'UE (Langage : entraînement à la communication orale et écrite, ou Recherche, lecture et écriture de textes scientifiques). Ce niveau de positionnement ne nous permet pas d'apprécier la place des enseignements pour chacun des parcours.

Enfin, la formation est présentée comme peu attractive pour des validations des acquis de l'expérience (VAE) mais davantage pour des validations des acquis professionnels (VAP), notamment pour les actifs expérimentés. Quelques données chiffrées seraient intéressantes à cet égard.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs relevant des deux laboratoires d'adossés : Circeft (sept professeurs- PR, 12 maîtres de conférence- MCF, un professeur agrégé- PRAG, cinq chargés de cours) ; Experice (3.5 professeurs- PR, huit maîtres de conférences- MCF, huit chargés de cours). L'équipe statutaire assure plus de 85 % des enseignements. Cette proportion est un gage de qualité de la formation, mais interroge pour autant la part d'intervenants professionnels. L'équipe couvre six disciplines, mais est constituée à 85 % d'enseignants-chercheurs en Sciences de l'éducation. Il aurait été utile que la distribution des responsabilités pédagogiques soit présentée, *a minima* à propos des responsables de parcours ou d'année d'étude afin d'apprécier les modes de pilotage de la formation.

Des conseils de perfectionnement scandent les deux années du master (deux fois par an). Des réunions d'équipe régulières sont juste mentionnées. Une consultation annuelle des représentants étudiants et d'une association étudiante est organisée. Enfin, le rapport indique qu'une passation de questionnaires d'évaluation des enseignements ainsi qu'une enquête de cohorte sur le devenir des étudiants sont réalisées. Leurs supports ou leurs résultats ne figurent pas dans le dossier d'autoévaluation.

L'équipe pédagogique accorde de l'importance à la prise en compte des spécificités des étudiants (notamment salariés) dans la mise en œuvre des contrôles des connaissances. Ce point est important pour le public des Sciences de l'éducation, et souvent très problématique en termes de gestion pour les équipes, pour maintenir les conditions légales de délivrance des diplômes (faciliter la présence aux examens, rendu des contrôles continus). Ce travail est à saluer mais plus de détails auraient été requis sur les modalités d'évaluation pour y porter une appréciation. Le suivi individualisé des parcours des étudiants se réalise en grande partie à travers l'accompagnement méthodologique et le suivi de mémoire. Le dossier d'autoévaluation mentionne en outre des temps d'orientation individualisés à l'inter-semester. Plus de détails seraient attendus sur leur mode de réalisation. En particulier, l'attention à certains publics présentés comme spécifiques (étudiants salariés, en situation de monoparentalité, étudiants étrangers) pourrait être plus manifeste.

Résultats constatés

Les effectifs étudiants comptabilisés par les services centraux s'élèvent à 328 étudiants avec 184 étudiants pour le M1, 144 en M2. En ce sens, la taille de l'équipe pédagogique convient à leur encadrement (soit un enseignant pour 7.5 étudiants). Néanmoins, d'autres effectifs semblent s'ajouter à ces premiers : 38 étudiants relevant de la formation continue suivent la totalité du master en présentiel, 94 étudiants comptabilisés à l'IED suivent un cursus complet à distance assuré par des enseignants de l'équipe. Quarante-six étudiants du master *MEEF Premier degré* (MEEF 1^{er} degré) sont suivis pour leur mémoire par l'équipe de Sciences de l'éducation. Cette part importante de travail invisible "pèse" sur l'équipe et fait finalement de ce master une formation à effectif important. L'étude des annexes fournit dans le dossier d'autoévaluation permet de constater qu'il est à peu près stable depuis cinq ans, avec une légère baisse sur les deux dernières années ; on aurait aimé une analyse mettant en regard cette baisse et la sélection en M1. Les taux d'abandon paraissent stables (20% environ). Une analyse qualitative de ces abandons serait certainement utile. La poursuite d'études doctorales, de par l'appui fort aux deux laboratoires Experice et Circeft, mériterait d'être quantifiée.

Le suivi des diplômés est également peu voire pas décrit, ni commenté.

Les annexes présentent des effectifs de diplômés faibles au regard du nombre d'inscrits (33 en 2014 et 50 en 2015) et indiquent un ratio de 1 pour 3 entre la poursuite d'étude et l'insertion professionnelle. Ces éléments ne sont pas indiqués ni analysés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Adossement fort à la recherche avec deux laboratoires d'appui.
- Offre de trois parcours se déclinant sur des modalités de formation différentes.
- Ouverture de la formation à des publics spécifiques (*MEEF*, stagiaires de la formation continue).
- Attractivité organisationnelle pour des publics en reprise d'études ou étudiants à statut particulier (salariés ; jeunes parents ; ...).

Principaux points faibles :

- Difficulté à unifier l'offre de formation autour d'objectifs partagés et collectivement visés (impression de césure entre les parcours *DESI* et *FFE* d'un côté, *ETLV* de l'autre), absence de tronc réellement commun aux trois parcours (notamment en M1).
- Faible volume global des stages au regard de l'objectif affiché de professionnalisation.
- Faible lisibilité de la structuration pédagogique du point de vue de la répartition des responsabilités et des modalités de travail de l'équipe.
- Trop peu d'objectivation d'un ensemble d'éléments factuels utiles à l'analyse du pilotage de la mention.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Sciences de l'éducation* de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis est une formation traditionnelle du point de vue des champs thématiques couverts et des finalités de recherche et professionnelles visées. Elle accueille un public nombreux et diversifié, qui gagnerait à être mieux caractérisé, y compris dans le temps. La richesse de la formation serait mieux défendue si une présentation liminaire de chaque parcours et de la façon dont ils se différencient, tout en s'inscrivant dans un objectif plus général commun, était produite. Plus généralement, la présentation et l'analyse d'éléments factuels et/ou de quelques exemples sur un grand nombre de points du dossier d'autoévaluation serait à l'avantage de la formation. Le cas des débouchés professionnels en est un exemple patent : à partir des types de métiers effectifs visés par la formation, l'analyse du suivi des étudiants permettrait de conclure à une atteinte de ces objectifs. En lien avec cette question de la professionnalisation, la part d'interventions assurée par des professionnels dans le cœur de la formation pourrait être l'objet d'une réflexion collective de l'équipe.

Il conviendrait de s'interroger sur la structuration globale du master pour lui donner davantage de cohérence en faisant en sorte de mettre un tronc commun en M1 nécessitant de franchir la barrière naturelle constituée par l'adossement à deux laboratoires distincts.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



Champ : « Formation, Education, Apprentissages »

Observations

Retours des responsables de formation

Licence Sciences de l'éducation
Master sciences de l'éducation

Licence Sciences de l'éducation

- « Les débouchés et poursuites d'études sont bien renseignées, mais pas confrontés à la réalité, faute de données chiffrées sur le devenir des étudiants. » (p. 1).

« L'autoévaluation de la formation en termes de suivi du devenir des diplômés renvoie aux données brutes fournies par l'université. Les informations détaillées sur le cursus font malheureusement défaut et ne permettent pas de porter un avis circonstancié » (p. 3)

« Le manque d'analyse des données permettant le suivi du devenir des étudiants » (p. 4)

Concernant le suivi du devenir des étudiants, la cellule pilotage et OVE de la Direction Formation effectue des enquêtes annuelles mais les taux de retour sont souvent trop faibles pour être représentatifs. Les moyens humains disponibles permettent de plus difficilement de procéder à une analyse qualitative systématique de ces résultats.

- « Le suivi des effectifs d'étudiants est fait par type de public et fait apparaître le manque de prise en compte par l'UFR de la L3 à distance (196 étudiants comptabilisés à l'IED s'ajoutant au total de 354 étudiants pour les trois années en présentiel). On ignore si l'IED est chargé spécifiquement du suivi des étudiants à distance » (p. 3) :

La licence SDE en présentiel et à distance correspondant à des codes distincts à la cellule statistique de l'université, les chiffres nous ont été transmis séparément et n'ont pu faire l'objet d'un rendu commun au moment du dossier d'autoévaluation. Nous vous transmettons en annexe les chiffres concernant l'IED pour compléter les données déjà transmises.

Le suivi des étudiants à distance est en effet effectué par l'IED, qui est une composante à part entière à Paris 8.

- « L'écart entre les MCC en L3 entre la formation en présence et celle à distance. » p. 4) :

Tout d'abord, il convient de préciser que nous avons fait le choix de ne pas appliquer d'examens sur table dans la modalité à distance de la licence car la plupart de nos étudiants sont domiciliés en dehors de la région parisienne (certains à l'étranger) et travaillent à temps plein. Exiger que les étudiants se déplacent à Paris, ne serait-ce que pour la période des examens, nous ferait perdre un contingent important, y compris de futurs candidats au master à distance. Par ailleurs, étant donné le profil de nos étudiants, pour la plupart des professionnels déjà insérés dans le champ éducatif, il nous a semblé plus pertinent d'évaluer leurs connaissances à travers des dossiers réflexifs plutôt que par des examens. Ces dossiers prennent des formes diverses, allant de la monographie sur une problématique éducative précise, rédigée à partir de la bibliographie et des séquences de cours, jusqu'à l'élaboration de projets professionnels et appliqués (p. ex., élaborer une proposition de programme et d'actions pour une association d'éducation populaire). Par ailleurs, ces derniers sont complétés par une prise en compte de la participation individuelle aux forums de cours (décompte du nombre et de la qualité des



messages, co-animation de certains forums par les étudiants, prise en compte dans la note finale), et, dans certains cours, par un travail en groupe, organisé à travers les forums dédiés de la plateforme d'enseignement à distance, ou encore par la rédaction d'un journal de recherche ; ce journal est une méthode développée à Paris 8 par le laboratoire EXPERICE et elle permet d'accompagner le cheminement intellectuel de l'étudiant tout au long du semestre.

- « Concernant la licence, un processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible, mais pas décrit, la validation des acquis professionnels (VAP) n'est pas mentionnée. » (p. 5) :

Le processus de VAE passe comme pour toutes les autres formations par le bureau d'ingénierie de formation de la direction de la formation dans lequel deux personnes sont en charge d'accompagner les candidats à la VAE et de se faire leur relai auprès des formations. Néanmoins, avec la masterisation de la formation des professeurs des écoles, les candidatures considérées comme recevables et transmises par ce bureau se sont considérablement raréfiées, remontant maintenant à plusieurs années. Concernant les procédés mis en œuvre dans la licence relativement à la VAP, la commission pédagogique est susceptible d'accepter l'entrée en licence 2 et 3 des candidats présentant une expérience professionnelle suffisante (3 à 5 ans pour la licence 2 et 10 au moins pour la licence 3). Des dispenses de cours peuvent par ailleurs être octroyées au titre de l'expérience professionnelle (ex : dispense de stage).

- « L'enseignement de langues vivantes, assurée par le Centre de langues (service commun de l'université), présente une offre riche mais une organisation difficile pour les étudiants. » (p. 3) :

Nous avons bien identifié ce point sensible au niveau de l'organisation de l'emploi du temps des étudiants, mais n'avons pas d'alternative sachant que nous n'avons pas les moyens de monter une offre de cours de langue en interne à l'UFR et que par ailleurs l'offre du Centre de langue est très complète. Nous avons donc cherché à sensibiliser le plus possible les étudiants à la nécessité, pour s'organiser au mieux, de s'inscrire dès que possible aux cours du Centre de langue pour pouvoir optimiser autant que possible leur emploi du temps.

- « pour ne pas se perdre dans une disparité trop importante, la réflexion faite par l'équipe depuis l'ouverture de la licence en L1, quant au type de recrutement a favorisé à l'entrée de la L2 et de la L3, paraît essentielle. » (p. 2)

« Le type de recrutement des étudiants encore flou entre les trois années de formation. » (p. 4)

Nous avons eu en effet à cœur de clarifier autant que possible les critères de sélection des étudiants admis à rejoindre la L2 et la L3, et qui viennent compléter le contingent d'étudiants majoritaire qui suit la totalité des trois années de formation. Ce travail est actuellement complété par des démarches de conventionnement avec des institutions desquels de nouveaux profils d'étudiants pourraient nous parvenir et qui correspondent pleinement aux champs de pratique de la licence : les écoles de travail social et d'éducateurs de jeunes enfants, d'une part, et les formations en matière de littérature jeunesse dispensées par le Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil (SLPJ) accueillant des professionnels de l'enfance désireux d'approfondir leurs pratiques en la matière.

- « Le système d'UE mineures s'appuyant sur des échanges d'étudiants entre départements augmente le nombre d'étudiants inscrits dans les UE de Sciences de l'éducation ; la situation inverse dans les autres départements n'est pas analysée. (p. 3) » :

Si nous accueillons beaucoup d'étudiants d'autres UFR dans le cadre de la licence, l'inverse n'est pas constaté dans les mêmes proportions. En effet, une grande partie de nos étudiants se destinant au métier de professeur des écoles, ils choisissent dans leur très grande majorité les mineures internes qui leur permettent de se pré-professionnaliser dans ce champ. La plupart des étudiants des autres UFR suivant la mineure externes ou présents dans le cadre des EC libres, quant à eux, hésitent ou



cherchent à se réorienter en sciences de l'éducation, ou encore se laissent la possibilité de réfléchir à passer les concours de professeur des écoles tout en restant dans leur formation d'origine.

- « Les modalités du suivi des compétences sont favorisées du fait de l'approche par champ, elles sont cependant peu explicitées. » (p. 3) :

Le suivi des compétences des étudiants est réalisé à plusieurs niveaux dans la le cursus de la licence. C'est le cas tout d'abord dans les EC des champs de pratiques, centrés sur des aspects concrets des secteurs professionnels concernés. En outre, les stages, en lien avec les problématiques abordés dans les EC des différents champs de pratiques, sont une occasion supplémentaire de suivi des compétences des étudiants. Cette approche est complétée par les EC de méthodologie que les étudiants doivent suivre tout au long de leur cursus, et qui abordent les compétences inhérentes au travail universitaire, ce qui peut leur être également bénéfique pour leur avenir professionnelles (ex : maîtrise des différents types écrits, maîtrise de l'oral en situation de présentation, etc.). Enfin, les projets tutorés permettent aux étudiants de se familiariser davantage avec les milieux professionnels qu'ils visent et de développer un regard réflexif sur les compétences en jeu dans ces champs.

Master sciences de l'éducation

Le choix de ne pas faire de tronc commun entre le parcours ETLV et les parcours DESI-FFE était, pour ce quadriennal, lié à l'adossement différent de ces parcours à deux laboratoires de recherche distincts. Ce choix se confirme pour le prochain quadriennal, sans pour autant qu'il y ait risque d'émancipation d'un parcours par rapport aux autres ni de clivage. Les spécificités affichées des différents parcours permettent ainsi aux étudiants de s'inscrire dès le départ dans le parcours qui correspond le mieux à leur projet de recherche ou professionnel, sans pour autant empêcher des réorientations possibles après le premier semestre du M1 ou à l'entrée en M2. Le prochain quadriennal a prévu de renforcer les EC pouvant être choisis entre les parcours
Nous souhaitons préciser ici que bien évidemment désormais les étudiants du M1 sont automatiquement acceptés en M2, même si une réorientation entre les parcours est possible en fonction du projet de l'étudiant.

Par ailleurs, le master étant piloté par 2 responsables, représentant chacun l'un des laboratoire d'adossement, et un conseil de perfectionnement dont sont membres les responsables de parcours, un véritable travail d'équipe a pu se mettre en place ces cinq dernières années. Nous rappelons que ce master est issu de deux masters distincts et nous sommes donc plutôt dans une dynamique de rapprochement que d'éclatement.

Concernant la faiblesse du volume horaire des stages au regard des objectifs de professionnalisation, c'est un point que nous avons corrigé pour le prochain quadriennal. Les étudiants devront désormais valider 50h de stage dès le M1 et 150 en M2 pour tous les parcours.

Selon les parcours la part d'intervention de professionnels est en effet variable, mais de nombreux enseignants-chercheurs font intervenir des professionnels dans le cadres de leur propre séminaire. Dans le prochain quadriennal il est prévu de donner plus d'importance à ces interventions de professionnels.

La part "invisible" du travail que les membres du comité d'évaluation ont bien perçu, du fait notamment des 94 étudiants de l'IED et des 84 étudiants du master MEEF 1^{er} degré également suivis



par des membres de l'équipe, font que nous sommes un master à effectif important. En conséquence nous n'avons pas les moyens humains, de fournir des données chiffrées sur la sociographie exacte des étudiants et sur leur devenir, au-delà des celles transmises par le service statistique de l'université. Il nous semble, en outre, que ce n'est pas le rôle des enseignants chercheurs.

Concernant la mobilité étudiante existante, elle est faible, ne concernant généralement pas plus de 2 ou 3 étudiants par année (par exemple Brésil (lien avec Fiocruz), Canada, Portugal...) et un travail pourrait en effet être fait par l'équipe pour la promouvoir. Cependant, nos étudiants, souvent déjà salariés et chargés de famille, peuvent difficilement se permettre de l'envisager.

Pour ce qui est des modalités de contrôle des connaissances à distance, au-delà du simple dépôt de dossiers, la participation active aux forum de discussion animés en ligne par les enseignants est également un mode d'évaluation courant, ainsi que la réalisation de document wiki ou de vidéos par les étudiants.

Les liens avec les partenaires socio-économiques et culturel, ne sont pas uniquement réalisés dans le cadre du laboratoire, mais également dans le cadre de la formation. Nous pouvons notamment citer comme exemple l'atelier-laboratoire d'initiation à la recherche-action, soutenu par CREATIC, et durant lequel les étudiants ont été amenés à répondre à des commandes réelles notamment de la ville de Saint-Denis ou de la MSH.

1^{er} paragraphe p. 5

« Le master du champ, constitué de trois parcours, dont deux plus spécifiquement destinés à accueillir les diplômés de licence, - DESI et FFE -, et le troisième parcours Éducation tout au long de la vie (ETLV) plutôt dédié à des professionnels de terrain venant chercher une réflexivité professionnelle, ne présente pas de tronc commun suffisamment net. »

La distinction ci-dessus ne correspond pas vraiment à l'orientation du parcours FFE ni au public qu'il accueille, car celui-ci est essentiellement composé de professionnels en exercice qui viennent développer de nouvelles formes de réflexivité et des compétences de recherche dans des projets d'évolution du statut professionnel ou de création de nouvelles structures notamment.

2^e paragraphe p. 5

« le faible volume de stages en master interroge (20 heures en M1 et 150 heures en M2 en parcours FFE) »

Pour le prochain quadriennal, il est prévu un stage de 50 h en M1.

2^e paragraphe p. 2 Fiche d'évaluation Licence

« Les deux laboratoires travaillent sur des thématiques de recherches bien spécifiques (éducation tout au long de la vie; approches cliniques en éducation; approches pluridisciplinaire des inégalités scolaires), ... »

Il manque la thématique histoire et socio-histoire de l'éducation.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)